

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'UZEMAIN**

Nombre de Membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Séance du 6 Décembre 2016

Date de convocation :

30/11/2016

Date d'affichage :

30/11/2016

L'an deux mil seize
et le Six Décembre à 20 h 30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel
de ses séances, sous la présidence de M. Alain PIERRE Maire.

Présents : Tous les Membres en exercice, sauf ;

Absents : Mme Mauricette HABEMONT (excusée, procuration à
Christine MARANDEL et Mme Jacqueline THEVENIN (excusée,
procuration à Marcel BRICE).

Mme Christine LAMBACH-UEBERSAX a été élue secrétaire.

OBJET : Admissions en Non-Valeur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'admettre en Non-Valeur, sur
demande de l'Inspectrice divisionnaire des Finances publique de la trésorerie d'Epinal-
Poincaré et au vu des pièces justificatives présentées la créance suivante :

ROBERT Jean-Pierre - Dette pour 8 130.32 €.

Pour copie conforme et certifiée exécutoire.

Le Maire


Alain PIERRE